Zeitschrift: Revue économique franco-suisse

Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France

Band: 10 (1930)

Heft: 4

Artikel: A propos d'un centenaire : les échanges commerciaux entre l'Algérie et

la France

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-889249

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE ÉCONOMIQUE FRANCO-SUISSE

Organe mensuel officiel de la

Chambre de Commerce suisse en France

61, Avenue Victor-Emmanuel III

Avril 1930

Paris VIII°

N° 4

TÉLÉPHONE Elysées 54-94

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE

Commersuis-Paris 45

La Revue économique franco-suisse fait suite au Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce suisse en France

Le numéro: 3 fr.
Un an: fr. 30
(argent français)
CHÈQUES POSTAUX
Paris 32-44

A propos d'un centenaire

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la France

Nous avons sous les yeux le journal de voyage — manuscrit et inédit — d'un jeune citoyen de Genève qui, parcourant la France, en 1839, notait chaque soir, fidèlement, tout ce qu'il avait vu ou entendu dans la journée.

A Marseille, où il s'arrêta quelque temps, il fut accueilli par un cousin, notable commerçant, qui lui montra la ville, son port et ses environs. Tandis qu'ils visitaient le port, leur conversation tomba tout naturellement sur l'Algérie et notre Genevois enregistre, dans son journal, à la date du 25 septembre 1839 : « Nous parlons longuement de la question d'Alger et B... m'assure que l'on se fait, à l'étranger, une idée fort exagérée de l'intérêt qu'a Marseille à la conservation de cette colonie; que le plus grand profit que Marseille en retire sont les fournitures pour l'entretien de l'armée, fournitures qui, après tout, devraient avoir lieu si l'armée se trouvait en France, au lieu d'être en Afrique. Le grand écueil du commerce avec Alger c'est qu'il n'y a pas d'échange possible, les vaisseaux qu'on y envoie chargés de vin, de farine ou d'autres produits français, reviennent à vide, en sorte que si l'on y gagne sur l'exportation, on ne profite rien sur l'importation ».

Si les vaisseaux revenaient à vide en 1839, il

n'en est plus tout à fait de même en 1930. Nous lisons en effet dans un journal marseillais du mois d'avril 1930 :

« Pendant la semaine dernière il est arrivé, à Marseille, 30 navires venant de l'Afrique du Nord. Ils ont amené 3.597 passages, 11.364 tonnes de céréales, vin, primeurs et 38.566 moutons vivants ».

Les Marseillais d'aujourd'hui ne nous en voudront pas d'avoir mis le scepticisme de leurs aïeux de 1839 en présence des résultats de 1930. Ils conviendront que le rapprochement de ces deux citations donne la mesure des progrès réalisés en 91 ans et met en lumière le remarquable essor économique de l'Afrique française du Nord.

** **

A l'heure où la France et l'Algérie célèbrent le centenaire de l'Algérie française, il est permis de rappeler que les Marseillais ne furent pas seuls. en 1839, à mettre en doute les conséquences pratiques de la prise d'Alger et le bénéfice qu'en pourraient retirer le port et la ville de Marseille. Les Français, en général, n'étaient pas plus enthousiastes et l'Algérie n'est pas la seule posses-

sion française dont les possibilités économiques soient longtemps demeurées comme voilées aux gens de la métropole.

Jusqu'à la présente génération, on peut bien le dire, le développement du domaine colonial de la France a toujours été l'œuvre d'une minorité clairvoyante, dont l'ardeur et l'esprit d'entreprise se sont trop souvent heurtés, en France même. à beaucoup d'indifférence; parfois même à un scepticisme voisin de l'hostilité.

La France d'aujourd'hui a compris tout ce qu'elle doit aux intrépides pionniers qui l'ont dotée d'un empire colonial dont la richesse apparaît de plus en plus comme l'un des éléments les plus importants et les plus sûrs de sa propre prospérité.

En 1839 le commerce extérieur total de l'Algérie ne dépassait guère 25 millions de francs. En 1929, il s'est élevé à 9 milliards 886 millions, c'est-à-dire qu'il n'a pas été très loin d'atteindre 10 milliards. Si l'on évalue, à la parité or, les chiffres de 1929 (soit environ 2 milliards de francs-or) on constate qu'ils représentent 80 fois les chiffres d'il y a quatre-vingt-dix ans.

Quant au rapport entre les importations et les exportations, nous n'avons pas réussi à nous procurer des chiffres anciens, pour l'ensemble du commerce extérieur de l'Algérie. Mais ce qui nous importe, dans cette brève étude, ce sont les progrès des échanges proprement franco-algériens.

En 1893 les exportations d'Algérie en France s'élevaient à 148 millions et les importations de France en Algérie à 182 millions. En 1929 les exportations ont atteint 2 milliards 989 millions de francs et les importations, de France en Algérie, ont dépassé 4 milliards 1/2.

On voit que si les navires qui vont de France en Algérie n'en reviennent plus à vide — comme le constatait, en 1839, notre Marseillais — les achats de l'Algérie à la France dépassent de 1 milliard et demi de francs les achats de la France à l'Algérie.

L'Algérie est donc pour les industries françaises une excellente cliente, mais elle est aussi, pour la métropole, un précieux fournisseur de produits alimentaires et de matières premières ainsi que vont nous le montrer les chiffres suivants.

* *

Voici, en millions de francs la valeur des principaux produits que l'Algérie a exportés en France en 1929, 1928 et 1927 :

	1929	1928	1927
Vins	1.656	1.408	1.525
Céréales (grains et farines), y compris le malt	271	393	134

Bestiaux	128	125	110
Eaux-de-vie et esprits	120	35	33
Fruits de table	118	124	124
Laines et déchets de laine	80	100	95
Pommes de terre	58	48	43
Légumes frais	51	54	36
Gruaux, grains perlés ou mon-	91	0.4	90
dés, semoule et pâtes d'Italie.	48	64	58
Tabac en feuilles et tabacs fabri-			
qués	42	59	41
Minerais de toutes sortes	33	23	55
Œufs de volaille et de gibier	32	16	18
Fourrages et sons	30	21	20
Huiles végétales fixes	30	56	18
Pierres et terres servant aux arts			
et métiers	28	24	28
Peaux et pelleteries brutes	28	45	27
Coton en laine et déchets de			
coton	26	18	21
Légumes secs et leurs farines	25	33	26
Tartrates de potasse (lie-de-vin,			
etc., etc.)	17	10	8
Bois communs	16	9	10
Liège ouvré	13	9	11
Poissons secs, salés ou conservés.	11	14	12
Tissus de laine	10	11	9
Phormium tenax, abaca	9	4	3
Bois exotiques	8	7	8
Jones, sparte, fils de coco, chien-			
dent	7	5	4
Métaux (cuivre, plomb, zinc)	7	7	6
Huiles volatiles ou essences végé- tales et parfums synthétiques			
ou artificiels	6	9	3

Voici, en millions de francs, les principales marchandises exportées par la France en Algérie en 1929, 1928 et 1927 :

	1929	1928	1927
	T		
Tissus de coton	650	532	597
Voitures automobiles	307	249	150
Outils et ouvrages en métaux	240	190	141
Machines motrices, à vapeur et autres	196	161	123
Sucres bruts ou raffinés	185	166	169
Pièces détachées et organes de			
machines	129	.93	72
Huiles végétales fixes	110	96	74

Il n'est pas sans intérêt de relever le mouvement des colis postaux entre la France et l'Algérie. Les chiffres suivants (en millions de francs) témoignent de l'intensité des échanges et de leurs progrès d'une année à l'autre :

	1929	1928	192
			-
De France en Algérie	740	614	588
D'Algérie en France	12	11	9

* *

La Suisse participe dans une proportion modeste aux importations de l'Algérie. En 1928, elle y a exporté pour 4 millions 1/4 de francs de marchandises et produits divers, contre 3 millions 1/2 en 1927.

Ses principaux envois ont été (en 1928):

	quintaux	Francs
Lait, fromage et beurre	165	164.900
Préparations sucrées	165	154.000
Tissus de coton	108	646.000
Peaux et pelleteries ouvrées	306	763.000
Machines et appareils	504	906
Outils et ouvrages en métaux	584	591
Colis postaux (nombre)	1.974	655.000

(Les colis postaux contiennent, pour la plupart, des montres ou pièces détachées.)

Quant aux exportations de l'Algérie à destination de la Suisse, après avoir atteint fr. 689.000 en 1927 elles ont fléchi, en 1928, à fr. 477.000. Elles ont surtout consisté en céréales : fr. 209.000 (2.008 quintaux) et en vins ordinaires : fr. 301.000 (1.905 hectolitres).

Les chemins de fer fédéraux en 1929

Voici quelques données concernant les résultats de l'exploitation des chemins de fer fédéraux en 1929.

Le nombre des voyageurs transportés, en 1929, a été de 126,6 millions, en augmentation de 6,8 millions sur 1928, ce qui représente 5,7 %. Par rapport à 1913, l'augmentation est de 32 millions, soit 33,8 %, alors que, dans le même temps, la population de la Suisse n'a augmenté que de 4 %.

La quantité de marchandises transportées a passé de 19 millions de tonnes, en 1928, à 19,7 millions en 1929, soit une augmentation de 3,7 %. Pendant les premiers mois de 1929, le trafic marchandises avait été moins actif du fait des grands froids.

Le trafic d'importation a passé de 8,02 millions de tonnes, en 1928, à 8,7 millions en 1929, soit 8,6 % d'augmentation. Le trafic d'exportation a passé de 980.000 tonnes, en 1928, à 1,05 millions en 1929. Le trafic en transit a passé de 3,39 millions de tonnes à 3,79 millions, soit 11,8 % d'augmentation.

Le total des recettes de transport (voyageurs et marchandises) a passé de 391,7 millions de francs, en 1928, à 401,9 millions en 1929. L'augmentation est donc de 10,2 millions, soit 2,6 %.

Les recettes du service des voyageurs ont passé de 151,4 millions de francs, en 1928, à 156,2 millions en 1929. L'augmentation est donc de 4,8 millions ou 3,2 %. Par suite des réductions de taxes, les recettes se sont accrues dans une proportion moins forte que le nombre des voyageurs. La moyenne, par personne transportée est ainsi tombée de f. 1,26 en 1928 à f. 1,23 en 1929.

Les recettes globales des chemins de fer fédéraux ont passé de 420,1 millions en 1928, à 431,3 millions en 1929. En 1913, elles avaient été de 212,7 millions.

Les dépenses globales ont passé de 268,5 millions en 1928, à 280,3 millions en 1929. En 1913, elles avaient été de 142,4 millions.

L'excédent d'exploitation qui avait été de 151,6 millions en 1928, a fléchi, en 1929, a 151,0 millions. (1913 : 70,3 millions).

Le coefficient d'exploitation qui avait été de 66,94 % en 1913, et 90,94 % en 1920 est descendu à 71,53 %, en 1925; à 70,77 % en 1926; à 67,52 % en 1927; à 63,92 % en 1928, mais il est remonté à 65 % en 1929.

Enfin, les recettes annuelles du service voyageurs, calculées au kilomètre, ont passé de 51.400 fr. en 1928 à 53.100 fr. en 1929, et les recettes marchandises, de 81.600 fr. en 1928 à 83.500 fr. en 1929.